



DCM DU 18 JANVIER 2024

Dossier suivi par :

Direction générale

direction.generale@ville-liffre.fr

N° : 2024.017

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, **le 18 janvier** à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué par Monsieur Guillaume BÉGUÉ, Maire de Liffré, s'est réuni en salle du Conseil.

Date de convocation : 12 janvier 2024 - **Date d'affichage** : 24 janvier 2024

Nombre de conseillers en exercice : 29

22 Présents : Messieurs Guillaume BÉGUÉ, Laurent BERTIN, Yannick DANTON, Samuel GATTIER, Christophe GAUTIER, Jean-Christophe GILBERT, Jonathan RAULT, Mickaël ROSETZKY, Ronan SALAÛN, et Mesdames Julie AUBAUD, Laurence BLOUIN-DUFFÉE, Claire BRIDEL, Merlene DÉSILES, Chantal FRANCCANNET, Awena KERLOC'H, Marie-Christine LESNÉ, Alexandra MARIE, Lydia MÉRET, Anne-Laure OULED-SGHAÏER, Rozenn PIEL, Elsa ROUSSEL, Anne VIOT.

7 excusés : Messieurs Jacques BELLONCLE, Loïg CHESNAIS-GIRARD, Alain CLERY, Eric GOSSET, Grégory PRENVEILLE et Mesdames Sophie CARADEC, NOEL Laëtitia.

7 pouvoirs : Messieurs Jacques BELLONCLE Loïg (qui a donné pouvoir à Claire BRIDEL), Loïg CHESNAIS-GIRARD (qui a donné pouvoir à Anne-Laure OULED-SGHAÏER), Alain CLERY (qui a donné pouvoir à Yannick DANTON), Eric GOSSET (qui a donné pouvoir à Rozenn PIEL), Grégory PRENVEILLE (qui a donné pouvoir à Laurent BERTIN) et Mesdames Sophie CARADEC (qui a donné pouvoir à Anne VIOT), Laëtitia NOËL (qui a donné pouvoir à Laurence BLOUIN-DUFFÉE).

Secrétaire de séance : Merlene DÉSILES.

SOLLICITATION DE LA REPARTITION DES AMENDES DE POLICE

VU les articles R 2334-10, 11 et 12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis du bureau municipal du 8 janvier 2024 ;

La répartition du produit des amendes de police est faite par le Conseil Départemental qui arrête la liste des bénéficiaires et le montant des attributions versées.

Les sommes allouées doivent être utilisées pour financer des projets d'aménagement du type suivant :

- Aires d'arrêt de bus sur tous types de voies en agglomération, sur voies communales, hors agglomération (hors abribus et autres équipements confort).
- Plans de circulation concernant l'ensemble de l'agglomération (étude et travaux).
- Parcs de stationnement en dehors des voies de circulation (en site propre).
- Feux de signalisation tricolores aux carrefours.
- Signalisation des passages piétons, hors renouvellement.
- Aménagements de sécurité sur voirie y compris les radars pédagogiques.
- Aménagements piétonniers protégés le long des voies de circulation.
- Pistes cyclables protégées le long des voies de circulation.

Dans tous les cas, les projets présentés doivent s'inscrire dans une démarche de sécurité routière et ne doivent pas être déjà réalisés.

Pour l'année 2024, il est proposé de solliciter la subvention pour les travaux suivants :

Localisation des travaux	Nature des travaux	Objectifs d'amélioration de la sécurité routière	Dépenses Hors Taxes (en euros)
Avenue François Mitterrand, Carrefour Europe/ Chemin du Moulin	Aménagement du carrefour et création d'une piste cyclable	Sécurisation des passages piétons avec feux de signalisation et sécurisation des cycles. Accord du service construction de l'agence concernée en cours de consultation.	151 440,00 €
Schéma directeur des déplacements et des stationnements	Etudes des mobilités et des stationnements pour l'organisation et la hiérarchisation des flux actuels et futurs	Elargissement de trottoirs, mises aux normes PMR, sécurisation des cycles avec la création de pistes cyclables, modification de sens de circulation	59 425,00 €
		TOTAL	210 865,00 €

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à se prononcer sur cette proposition.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour la répartition du produit des amendes de police pour les projets présentés ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant, à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

A Liffre,
Le Maire,
Guillaume BÉGUÉ

